

La lettre des PLP d'Aquitaine



N° 39
4 septembre 2018



EDITO

Le SE-UNSA Aquitaine espère que vous avez bien profité de vos vacances et vous souhaite une bonne rentrée 2018.

Celle-ci se fait avec de nombreux doutes pour l'ensemble des collègues suite aux annonces du ministre le 28 mai. Force est de constater que le ministre Jean-Michel Blanquer n'a pas gagné le pari de la confiance auprès des enseignants. Lors du sondage IFOP paru en mai dernier commandé par le SE-UNSA, seul 60 % des enseignants en lycées professionnels se déclarent « heureux d'exercer leur métier » (contre 82% dans d'autres corps).

Les seuls changements concrets pour cette rentrée concernent la classe de seconde avec le retour des évaluations de rentrée en français et en mathématiques et l'accompagnement personnalisé qui en découlera.

Les inquiétudes portent plutôt pour la rentrée suivante 2019.

Comment se mettront en place les annonces ministérielles de mai ? Quelle DGH pour permettre des dédoublements en enseignement général ? Quelles dotations complémentaires horaires pour les enseignants ? Quelles réactions face à la généralisation de l'apprentissage dans les lycées professionnels ? Comment s'opéreront les modifications pour le Bac pro GA ? Quelles seront les attaques contre le statut des PLP ?...

Même si le gouvernement annonce que la diminution du nombre des fonctionnaires ne touchera pas les enseignants, nous pouvons avoir quelques doutes. Un rapport d'information de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication du Sénat, porté par les sénateurs Max Brisson (LR) et Françoise Laborde (Parti Radical de Gauche), publié le 25 juillet dernier, fait diverses propositions pour redonner de "l'attractivité" au métier d'enseignant, par exemple le passage d'une HSA obligatoire à 2. L'annualisation des obligations de service est aussi une proposition parmi tant d'autres. [Lire le rapport](#)

Le 18 juin une intersyndicale nationale a écrit au ministre pour poser des questions sur la réforme de la voie professionnelle. M. Blanquer a répondu le 03 août. [[Lire l'article](#)] Devant le manque de précision des réponses et devant l'approche rapide de la loi de finances qui actera la politique du ministère, une nouvelle lettre a été écrite le 28 août. [[Lire l'article](#)]

Dans ce contexte, jeudi dernier, dans les locaux du SE-UNSA à Bordeaux s'est tenue une intersyndicale académique pour déjà se préparer aux annonces sur la voie professionnelle. En attente d'une réponse du ministère à la lettre nationale, nous nous retrouverons le 14 septembre après que l'intersyndicale nationale se sera elle-même réunie de nouveau le 11 septembre.

Nous savons que le 24 septembre les chefs d'établissement des L.P. seront réunis. La question de la réforme de la voie professionnelle sera à l'ordre du jour.

Pour cette réforme comme pour d'autres, le SE-UNSA veut rester un syndicat force de proposition qui s'opposera si nécessaire. D'ores et déjà, cette année s'annonce donc très tendue et mouvementée.

Christian Basset, Secrétaire Académique
Laurent Lapeyre, Secrétaire Voie Professionnelle

Avenir du bac pro GA : le ministère précise ses intentions

Le SE-Unsa a participé à un groupe de travail ministériel mercredi 11 Juillet sur l'avenir du bac pro Gestion Administration et en particulier sur son volet « ressources humaines ». Calendrier, nombre de postes concernés, le ministère a présenté ses hypothèses de travail.

[Lire la suite](#)

Relevé de carrière

Dans le cadre de la réforme de la gestion des pensions des fonctionnaires de l'Etat, un espace numérique sécurisé dédié à la retraite, a été mis en place le 1er février 2018 par le Service des Retraites de l'Etat de la Direction Générale des Finances Publiques.

[La suite](#)

Contribution de vie étudiante et de campus : le SE-Unsa agit pour les fonctionnaires stagiaires

Le gouvernement a créé une nouvelle contribution s'élevant à 90 euros pour tou-te-s les étudiant-e-s s'inscrivant dans un (...)

[Lire la suite](#)

Rendez-vous de carrière : rentrée 2018 saison 2

Annoncé par le Ministre dans l'Agenda Social, un premier bilan de la réforme de l'évaluation des personnels se fera début 2019. Les premiers rendez-vous de carrière ont eu lieu l'année scolaire passée. Les collègues éligibles pour cette année scolaire 2018-2019 reçoivent dès la rentrée une notification de leur rendez-vous de carrière.

[L'article](#)

CAPA Hors Classe et Classe Exceptionnelle des PLP

Mardi 10 juillet 2018 s'est tenue la première CAPA de la promotion à la Hors Classe depuis la mise en place du PPCR.

L'appréciation donnée par le recteur lors de cette première CAPA sera maintenue pour les années suivantes. Dans notre déclaration, le SE-UNSA a revendiqué la révision annuelle de cette appréciation.

[Lire l'article](#)

Concours

Les inscriptions aux concours de la session 2018 auront lieu par internet du **11 septembre 2018, à partir de midi, au 11 octobre 2018, 17 heures**, sur www.devenirenseignant.gouv.fr
Pour plus de précision, lire la note de service du [16 juillet 2018](#).

DDFPT

Vous envisagez d'occuper des fonctions de Directeur Délégué aux Formations Professionnelles & Technologiques ? Alors pour commencer, il vous faut être habilité. Vous devez constituer un dossier (voir la PJ) à retourner au secrétariat de la DAFPIC avant le 28 septembre. Une fois cette habilitation obtenue, vous pourrez participer au mouvement spécifique des chefs de travaux fin novembre-début décembre (en même temps que le mouvement INTER).

Plan académique de formation : <https://portailrh.ac-bordeaux.fr/sofia/nthem/treeview>

Stages académiques PLP : à vos agendas !

Le SE-UNSA Bordeaux organisera deux journées d'informations syndicales à destination des PLP.

- Le **jeudi 22 novembre 2018 à Bordeaux** au local du SE-UNSA.
- Le **mardi 27 novembre 2018 dans le sud de l'académie**, le lieu restant à déterminer.

Ce sera l'occasion de s'informer, d'échanger et de débattre sur tous les aspects de la réforme de la voie professionnelle. D'ores et déjà vous pouvez cocher une de ces deux dates sur vos agendas. Une présentation plus détaillée de ces deux journées, accompagnée d'un modèle d'autorisation d'absence, vous parviendra ultérieurement. L'autorisation d'absence est de droit mais doit être déposée auprès du chef d'établissement un mois avant la date de la journée syndicale, soit dans ce cas **avant les 22 et 27 octobre 2018**.

A suivre donc....

septembre

le bon moment
pour adhérer

C'est la rentrée, c'est le moment d'adhérer

Afin d'être suivi.e, conseillé.e et soutenu.e pendant toute l'année scolaire 2018/2019, adhérer ou ré-adhérer au SE-Unsa, c'est facile : carte bancaire, chèque, prélèvement en 10 fois sans frais... et votre cotisation vous fait bénéficier de 66% de son montant en crédits d'impôts !

J'adhère en cliquant ici !

Les responsables académiques PLP du SE-UNSA :

Christian BASSET
Secrétaire Académique
Elu au CTA

L.P. Dassault à MERIGNAC

Laurent LAPEYRE
Responsable académique
PLP

L.P. Jean Monnet à FOULAYRONNES

Abderrahim EL MOUAHID
Elu à la CAPA des PLP

S.E.P. Victor Louis à
TALENCE

Fouzia ZNOUBA
Elue à la CAPA des PLP

LP La Morlette à CENON

Dalila ROUX SALEMBIEN
Elue à la CAPA des PLP

L.P. Dassault à MERIGNAC

Catherine AMBEAU
Responsable Académique
"Entrants dans le métier"

L.P. Ph. de Gerde à PESSAC

N'hésitez pas à diffuser cette lettre autour de vous

Si des collègues désirent également la recevoir chez eux, qu'ils nous envoient leurs coordonnées complètes (nom, prénom, établissement, adresse personnelle, mail).

Syndicat des Enseignants-UNSA de l'académie de Bordeaux
33 bis rue de Carros
33800 BORDEAUX

Tel : 05 57 59 00 20

Mail : ac-bordeaux@se-unsa.org

Site internet : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/>

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette infolettre du SE-UNSA de Bordeaux, merci d'envoyer un mail à ac-bordeaux@se-unsa.org